

Vivre! @ La Roche Blanche Gergovie

DÉCEMBRE 2025



EDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Novembre, un mois riche en manifestations, se termine avec notre traditionnel marché de Noël, annonçant la fin de l'année. En parallèle, la vie de la commune continue et les initiatives engagées se poursuivent en vue d'un mandat qui s'achèvera dans quelques mois.

Début novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Lionel Signorini, chargé de mission engagé par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme au nom de la commune. Durant six mois, ses principales missions se porteront sur les ressources humaines et les marchés publics, notamment la mise en œuvre du Régime Indemnitaire des Fonctionnaires de l'Etat (Rifseep), ainsi que la gestion des appels d'offres en cours et le montage financier des opérations d'investissements.

Côté travaux, la société Hugon a été retenue afin d'intervenir sur les voiries endommagées, avec une 1^{ère} phase prévue en décembre et une 2^{nde} en février. Pour cette fin d'année, sont concernées la chaussée mitoyenne aux terrains de tennis le long de l'espace Coubertin et la rue des Druides jusqu'à l'intersection de la rue des Amandiers pour une reprise des parties dégradées. Nous avons également obtenu la subvention attendue pour réaliser la mise en sens unique de la rue Saint Roch. Vous trouverez un schéma explicatif à l'intérieur de ce document pour mieux visualiser le projet. Ces travaux, qui visent à fluidifier la circulation et à renforcer la sécurité routière, devraient débuter d'ici la fin d'année, en fonction des disponibilités de l'entreprise chargée du chantier. Je profite de cette occasion pour rappeler l'importance de respecter le stationnement sur la commune. Ce comportement est essentiel non seulement pour la sécurité de tous, mais aussi pour faciliter le passage des véhicules lors d'interventions cruciales, telles que le déneigement ou le passage des sapeurs-pompiers. Votre coopération est indispensable.

Par ailleurs, nos zones sans tabac ont été étendues pour respecter les dernières directives de l'Etat concernant les aires de jeux et d'activités sportives. Toutefois, il reste encore une étape à franchir pour assurer la qualité de certaines zones. Les propriétaires de chiens sont donc invités à ramasser les déjections canines notamment dans les parcs et aires de jeux fréquentés par nos enfants. Je rappelle que la commune met à disposition gratuitement des sacs à cet effet.

Dans le cadre du projet « Arbres et forêts » initié en CE2, les élèves de CM1 ont pu participer à la plantation d'arbres, encadrés par M. Lavenant, président de Fransylva 63, et M. Cornut, spécialistes de la forêt, qui leur ont prodigué de judicieux conseils. Une trentaine de cormiers ont ainsi été plantés sur une zone de friches appartenant à la commune (chemin du Pan Haut), récemment travaillée par les services techniques. Les enfants, leurs enseignantes, accompagnés de parents, ont été enchantés par cette initiative. Elle sera renouvelée chaque année afin de contribuer, à terme, à la création d'une véritable forêt adaptée aux enjeux du changement climatique.

Enfin, à l'approche de Noël, la décoration du sapin dans les foyers est une tradition. Cette période festive passée, comme les années précédentes, la commune organise une collecte des sapins sur le parking de la MLT. Pensez à retirer toutes les décorations avant de les déposer à l'endroit prévu. Ces sapins seront ensuite broyés par nos agents et vous aurez la possibilité de venir récupérer ce broyat gratuitement pour vos jardins. Le Conseil municipal, ainsi que tous les agents de la commune, se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- 05/12 Cérémonie officielle
- 05/12 Soirée jeux avec Gergo'Vit à la salle J. Jaurès
- 11/12 Permanence avec l'Adil 63 en Mairie
- 12/12 Permanence avec Rénov'actions 63 en Mairie
- 12/12 Veillée des lutins avec l'APE à la MLT
- 14/12 Théâtre avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- 14/12 Assemblée générale avec l'Open tennis à l'espace Coubertin
- 17/12 Café discussion avec la médiathèque
- 21/12 Concours de belote avec le Basket Club LRB à la MLT
- 26/12 Collecte des sapins de Noël avec la municipalité à la MLT au 05/01



MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En raison des fêtes de fin d'année, les services de la mairie seront exceptionnellement fermés le vendredi 26 décembre 2025 et vendredi 2 janvier 2026.

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent être enregistrés dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire afin d'être convoqués à la journée défense citoyenneté. Une attestation leur sera remise.

Elle leur permettra de passer le permis de conduire, tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, et de participer à la Journée défense et citoyenneté. Ils seront également inscrits sur la liste électorale dès leur majorité.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité (ou passeport), livret de famille et un justificatif de domicile.

DÉNEIGEMENT

Comme chaque année à cette époque, nous souhaitons vous rappeler l'importance de respecter les règles de stationnement afin de ne pas entraver les opérations de déneigement. Ces interventions commencent tôt le matin pour permettre au plus grand nombre de se rendre au travail dans de bonnes conditions. Les itinéraires de déneigement sont établis par ordre de priorité pour assurer une circulation fluide. Il est de la responsabilité des riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires, de déneiger leurs trottoirs pour garantir la sécurité des piétons. Nous vous remercions donc pour votre collaboration et votre patience.

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 5 DÉCEMBRE

Journée nationale en hommage aux Victimes
des conflits d'Afrique du Nord

Le rendez-vous est donné à 10h devant le Monument aux Morts - Square des Anciens Combattants - Place de la Liberté.



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

MAIRIE

MISE EN VENTE DU FORT DE GERGOVIE (CHÂTEAU DE MERDOGNE)

Courant octobre, la municipalité de La Roche Blanche a mis en vente le fort de Gergovie, un bâtiment emblématique datant du 15^{ème} siècle, situé au cœur du village de Gergovie (délibérations du conseil municipal du 26 mai et du 13 octobre 2025). Inoccupée depuis plusieurs années, cette bâtie de 1 015 m² (parcelle AB 183), répartie sur plusieurs niveaux, comprend également un terrain clos, une grande cave vigneronne, ainsi qu'un four à pain et des dépendances.



- L'estimation médian des domaines s'élève à 86 500 €.
- Les critères d'analyse des offres seront répartis comme suit : 60 % pour le projet global et 40 % pour les garanties financières.
- Le dossier d'étude reprenant l'état des lieux ainsi que le dossier de l'estimation des domaines peuvent être consultés en mairie aux heures d'ouverture.
- Le bien est visitable sur rendez-vous et une attestation de visite sera délivrée.

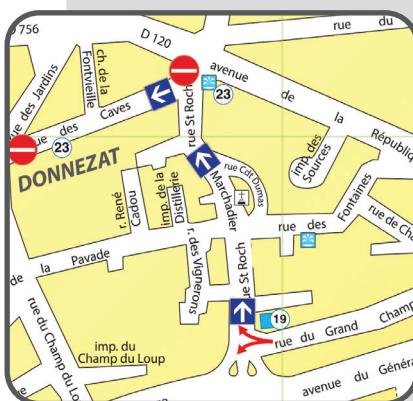
– La date limite de dépôt des offres est fixée au mardi 16 décembre 2025 à 12h au plus tard, à adresser à Monsieur le Maire de La Roche Blanche sous pli fermé.

Une information a été faite sur le site Internet et le panneau lumineux de la commune, ainsi qu'un avis de parution sur La Montagne.

Contact : Tél. : 04 73 79 80 51 – Mail : dgs@mairie-larocheblanche.fr

Urbanisme - Travaux

Un Nouveau Schéma de Circulation - Rue Saint Roch et Rue des Caves



Dans le cadre des efforts visant à désengorger le centre bourg, la municipalité a décidé de mettre en place un sens unique sur la rue Saint Roch et la rue des Caves. L'objectif est d'améliorer la circulation et la sécurité des usagers tout en facilitant l'accès pour les riverains.

À partir de la date d'entrée en vigueur, les usagers pourront traverser la rue Saint Roch dans le sens allant de l'Avenue du Général de Gaulle vers l'Avenue de La République, ou emprunter la rue des Caves. Ce nouveau schéma de circulation sera effectif à partir de l'intersection de la rue Saint Roch et de la rue du Grand Champ, une décision qui permettra aux riverains de cette dernière de rejoindre facilement l'avenue du Général de Gaulle sans faire de grands détours. Pour accompagner ce changement, la municipalité procédera à des travaux de marquage au sol pour signaler les nouvelles places de stationnement. Ces aménagements visent à optimiser l'utilisation de l'espace public et à garantir une circulation fluide. De plus, une signalétique adéquate sera installée pour informer les conducteurs des nouvelles règles de circulation.

Nous invitons tous les usagers à respecter ces nouvelles dispositions et à rester attentifs à la signalétique mise en place. En réduisant l'engorgement, la municipalité espère non seulement faciliter la circulation, mais également promouvoir une ambiance plus calme et agréable pour la vie quotidienne des riverains.

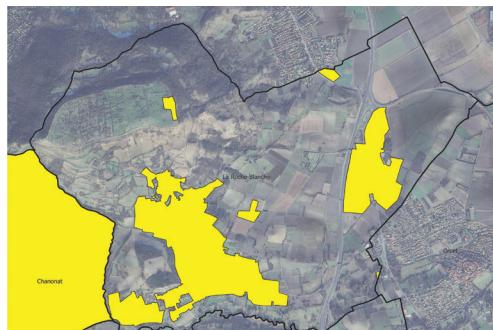
Projecteur sur une délibération du Conseil municipal

◆ Délibération sur les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables

La loi N°2023-175 du 10 mars 2023 vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes.

La zone d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. Ces projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs.

En revanche, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas à un projet la délivrance de son autorisation ou de son permis. Un projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables, et peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Dans ce cas un comité de projet sera obligatoire. Ce comité inclura les différentes parties prenantes concernées par un projet d'énergie renouvelable dont les communes limitrophes.



CCAS

« Colis gourmand ou repas festif »

Comme l'année dernière, les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1948 ont été destinataires d'un courrier du CCAS afin de choisir entre un **colis gourmand** qui sera distribué en janvier, ou la participation à un **repas festif** programmé le dimanche 1^{er} février à la MLT.

Le coupon-réponse devra être complété et retourné obligatoirement en mairie **avant le lundi 1^{er} décembre**. Les personnes concernées n'ayant pas reçu ce courrier doivent se faire connaître auprès de Mme **Peces**, Vice-présidente du CCAS, au **06 10 45 18 65**.



ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

École Jules Ferry

Le 6 novembre dernier, dans le cadre du projet « Arbres et forêts » suivi en CE2, les élèves de CM1 ont planté une trentaine d'arbres, des cormiers, en vue de créer une future forêt. (Cf. article dans le prochain Bulletin municipal)

Ce projet est porté par Fransylva 63, en partenariat avec l'école élémentaire et la municipalité. Au printemps prochain, les élèves de CE2 poursuivront la plantation avec d'autres arbres et d'autres espèces...



13 octobre

En application de l'article L141-5-3 du code de l'énergie, ces zones sont définies pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque en toiture, solaire photovoltaïque en ombrrière de parking, solaire thermique en toiture, bois énergie, géothermie), en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets déjà installés.

L'avis des gestionnaires d'aires protégées a été sollicité du vendredi 25 avril au lundi 19 mai, pour les ZAEnR présentes au sein de leur périmètre. Une concertation publique à destination des habitants a été organisée du lundi 23 juin au vendredi 11 juillet 2025.

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la proposition de Zones d'Accélération des Energies renouvelables (ZAE) et les a défini selon la carte suivante pour toutes les catégories de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables. Cette cartographie a été transmise au référent préfectoral et à Mond'Arverne communauté.





Vie associative

Gergo'Vit

Retrouvez nous le vendredi 5 décembre pour notre **soirée jeux** mensuelle, salle Jean Jaurès à Gergovie, à partir de 19h ! Pensez à apporter quelques jeux de société, traditionnels ou plus originaux, que vous souhaiteriez faire découvrir aux autres participants.



APE (Association des Parents d'Elèves)

L'équipe de l'APE tient à remercier chaleureusement tous les gourmands qui ont contribué au succès du goûter d'automne ainsi que tous les exposants et participants de la bourse aux jouets. Grâce à vous ces événements ont été, comme toujours, un véritable succès ! Un grand merci également pour vos dons de jouets, qui ont permis à l'association ALTERIS d'en bénéficier.

Prochain événement : **La veillée des lutins** – le vendredi 12 décembre à la MLT

On compte sur vous pour enfiler votre plus beau pull de noël, sortir les paillettes et préparer votre liste au Père Noël !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année !



Nous avons besoin de vous !

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : ape63670@gmail.com

Open Tennis LRB



L'assemblée générale de l'Open Tennis se tiendra le dimanche 14 décembre à 10h au club-house - Espace Coubertin.



Intercommunalité

Médiathèque de La Roche Blanche



Café discussion avec Benjamin Guillaume

Mercredi 17 décembre à 10h, médiathèque de La Roche Blanche

Vous êtes parents d'un enfant TDAH (*Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité*) ou concernés par ce trouble ? Venez échanger avec d'autres parents, poser vos questions, faire part de vos expériences et trouver des pistes pour accompagner au mieux les enfants au quotidien.

La médiathèque sera fermée du mardi 23 au samedi 27 décembre, réouverture le mardi 30 décembre.

<https://mediatheques.mond-arverne.fr/>

Contact : Sylvette Gueugnot - Tél. 04 73 79 80 58
Mail : mediatheque.larocheblanche@mond-arverne.fr



Foyer Culturel et Sportif

Le Foyer Culturel et Sportif vous invite au Théâtre le dimanche 14 décembre à 16h à la MLT, 37 avenue de la République à La Roche Blanche

La compagnie La Croche Mot vous présente « Kadoc » d'après la pièce de Rémi De Vos, adaptation et mise en scène de Gilles Dussap. Kadoc est une comédie mordante et délirante sur le monde du travail.

Cette farce sociale aux airs de vaudeville montre comment les névroses, les frustrations et les luttes de pouvoir au sein d'une entreprise dérèglent le quotidien pour aller jusqu'à la folie collective.

Six comédiens et un spectacle qui promettent des quiproquos, des relations ambiguës et des réactions explosives : un boulevard moderne dans un univers aussi surréaliste que kafkaïen.

Les thèmes évoqués (folie, harcèlement, maltraitance, misogynie) résonnent de façon crue, sans concessions et sans faux-semblants, balayant avec un humour caustique les échos de la société actuelle qu'il convient de dénoncer grâce à la volonté et la vigilance de chacun.

La recette sera intégralement reversée à l'association : Petit Cœur de Beurre, qui a pour but d'améliorer la prise en charge des personnes nées avec une malformation cardiaque et de leur famille.



Mail : contact@gcs-lrbg.fr - Tél. : 04 73 79 80 65
www.fcs-lrbg.fr

Basket Club LRB

Le basket Club de la Roche Blanche organise son traditionnel concours de Belote le 21 décembre à la MLT (37 avenue de la République).

A 10 € par joueurs, il y aura de nombreux lots. C'est 100% gagnant !

Buvette et restauration sur place.

Inscription sur place à partir de 13h15 et début du concours à 14h.



AIDER, COLLECTER, S'ENGAGER, DIVERSES FAÇONS DE VOUS MOBILISER

Aide aux devoirs/FLE, collecte alimentaire, paquets cadeaux, événements solidaires...

POUR NOUS REJOINDRE, CONTACTEZ-NOUS

Secours populaire du Puy-de-Dôme
6 rue buffon, Clermont-Ferrand
Tel : 04.73.42.27.40
E-mail : benevolat@spf63.org

ADIL 63 - BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE LOGER

Prochaine permanence (*sans rendez-vous*), jeudi 11 décembre de 9h à 12h - Mairie de La Roche Blanche

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Mond'Arverne Communauté

T. 04 73 39 61 58 | Mail : mo.fontaine@mond-arverne.fr

- ADIL 63 / Espace INFO ENERGIE

T. 04 73 42 30 75 | Mail : contact@adil63.org

Permanences



Rénov'actions 63

La prochaine permanence se tiendra le vendredi 12 décembre de 8h30 à 12h à la Mairie de La Roche Blanche (sur rendez-vous au 04 73 42 30 72)

+ d'infos : <https://www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/habitat-et-logement/renov-actions-63/>



Zoom sur ...

ARVERNE DURABLE : Une association et une coopérative citoyenne

Dans le cadre du PCAET de Mond'Arverne, un appel avait été lancé aux habitants du territoire intéressés pour participer à la création d'une coopérative citoyenne sur le territoire. Une quinzaine d'habitants se sont manifestés et ont travaillé sur ce projet, aidés par Timothy Marcroft, employé par Mond'Arverne dans le cadre de sa thèse.

La 1^{ère} étape a été la création d'une association préfiguratrice gérée par un collectif de citoyens en 2022.

Cette association a créé des outils d'informations et de sensibilisation à l'énergie photovoltaïque, grâce au Budget Éco Citoyen du département du Puy de Dôme dont elle a été lauréate en 2023. Parallèlement, les adhérents se sont formés par l'intermédiaire du réseau Énergie partagée et en adhérant aux Centrales Villageoises qui regroupent des coopératives citoyennes sur l'ensemble de la France et beaucoup dans notre région.

Des rencontres ont eu lieu dans différentes communes du territoire pour présenter le projet et étudier la faisabilité d'installation photovoltaïque sur leurs toitures publiques.

La SCIC-SAS a vu le jour le 1^{er} février 2025 et a lancé sa première levée de fonds le 23 mai 2025.

Les parts sociales ouvertes à la souscription serviront de fonds propres à la coopérative. Elles constituent l'apport financier de la coopérative qui sera complété par un prêt bancaire afin de financer les premiers projets sur des toitures de Saint-Amant-Tallende et de Veyre-Monton, puis sur d'autres communes de Mond'Arverne.

Les citoyens mais aussi les entreprises, les associations et les collectivités peuvent souscrire une ou plusieurs parts (100€) et devenir sociétaires de la SCIC/SAS Centrales Villageoises Arverne Durable avec droit de vote aux assemblées.

La SCIC-SAS est gérée par un conseil coopératif composé de 12 membres dont le président est Alain Andanson.

L'association Arverne Durable a décidé de poursuivre ses actions de sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables à côté de la coopérative.

1- Salle Pignol à Saint-Amant-Tallende

2- Salle Harmonia à Veyre-Monton



Les premiers projets Arverne Durable verront le jour en 2026 sur les toits de bâtiments municipaux de Mond'Arverne :

1- Salle Pignol : L'installation d'une puissance de 73 kWc et d'un coût de 62 500 €) est la plus avancée.

2- Salle Harmonia : De taille plus modeste (28 000 € pour une puissance de 27 kWc), ce projet s'est révélé cependant plus complexe.

Il a nécessité la réalisation d'une étude de structure pour s'assurer que les panneaux photovoltaïques ne mettraient pas en péril le bâtiment...

Attention aux arnaques au photovoltaïque !

L'association Arverne Durable vous met en garde sur les pièges de certains démarcheurs qui proposent des installations :

- Le faux diagnostic énergétique - Les fausses subventions et primes photovoltaïques : récupération TVA, panneaux à 1 €.
Une seule aide si contrat avec EDF OA
- Les crédits déguisés pour les panneaux solaires : le client croit signer un bon de commande alors que c'est un contrat de prêt.
- Le démarchage agressif et illégal : ne signez jamais sur les foires ou autres manifestations car vous ne disposerez pas du délai de rétractation de 14 jours.
- Le matériel de mauvaise qualité ou non conforme (garanties actuelles 25 à 30 ans).
- Les fausses promesses d'autoconsommation - Privilégier les installateurs certifiés RGE de préférence sur Mond'Arverne.
- Prime à l'autoconsommation : Le montant de cette prime s'élève désormais à 80 € le kilowatt-crête (soit une prime de 240 € par exemple si vous installez des panneaux photovoltaïques dont la puissance cumulée atteint 3 kWc).
- Le tarif d'achat de votre surplus d'électricité est désormais fixé à 4 centimes d'euro le kilowattheure (kWh), contre 12,69 centimes d'euro le kilowattheure auparavant.
- Depuis le 1^{er} octobre 2025, vous pouvez bénéficier de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à 5,5 % (contre 10 % avant cette date) si l'installation remplit certaines conditions...
- Une indication de prix actuel : 7 000 € maxi pour une centrale 3 kWc

Pour plus d'informations... Contactez-nous ! contact@arvernedurable.fr



Cadre de Vie – Environnement



Collecte des sapins de Noël

Du vendredi 26 décembre au dimanche 4 janvier, vous avez la possibilité de déposer votre sapin de Noël au point de collecte situé sur le parking de la Maison des Loisirs et du Tourisme (MLT). Merci de retirer toutes les décos - Sapins naturels uniquement.



Permanences

Nous vous proposons la mise en place de permanences (*sans rendez-vous*) pour effectuer tous types de soins, pansements, vaccinations, bilans sanguins... Ces permanences se dérouleront les lundis 8 et 15 décembre de 7h à 12h. Pour rappel, notre cabinet se situe au 2 rue de l'ancienne école (place de l'église / à côté de l'ADMR). Pour les soins à domicile, merci d'appeler le : 06 80 58 44 60

Elsa et Floriane, infirmières de La Roche Blanche

SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (semaines impaires) : mardi 2, 16 et 30 décembre
- Jaunes (semaines paires) : mardi 9 et 23 décembre



Bienvenue à...

ACE (Automatismes du Centre Est)

Expert du mouvement industriel Hydraulique, Pneumatique, Automatismes et Connectique des fluides - Étude, conseil et vente de composants techniques

12, rue de la Mérienne / ZA de la Novialle

Tél : 04 73 14 64 64 - Mail : ace.clermont@acefrance.com -

www.acefrance.com

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermée au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

Tél : 04 73 79 40 09 - Mail : accueil@mairie-larocheblanche.fr - www.mairie-larocheblanche.fr

"ÉChO"